



# LE JOUR

## D'ALGERIE

Votre quotidien national

Dix-neuvième année - N° 5313 - Mardi 2 mars 2021 - Prix : 10 DA

APW de Béjaïa

**Le groupe des élus RCD veut l'organisation d'une session spéciale**

Page 16

L'économiste Kaoubi appelle à dépénaliser l'acte de gestion «qui paralyse l'administration»

**La croissance économique recule pour la quatrième année, avant même le coronavirus**

Page 2

### La déclaration de guerre d'Orlando

Par Mohamed Habili

**S**i l'on pouvait, il y a encore quelques jours, entretenir des doutes sur ce que va être le climat politique aux Etats-Unis dans les mois à venir, le discours d'Orlando, en Floride, tenu par Donald Trump dimanche dernier, dans le cadre de la grand-messe annuelle des conservateurs américains, a dû faire justice d'eux. Trump vient à peine de quitter la Maison-Blanche que le voilà reparti en campagne, avec la même hargne, le même désir de l'emporter que si un rendez-vous électoral capital était pour demain. Ce qui sans doute n'est pas pour étonner de lui. N'empêche, cela va à rebrousse-poil d'une tradition américaine bien ancrée qui veut qu'un ex-président s'abstienne de s'en prendre vertement à son remplaçant. Barack Obama avait attendu la fin du mandat de Trump avant de se mettre à le critiquer, et encore, tout au moins au début, en des termes empreints de retenue. Ce que Trump a dit de Joe Biden, le nouveau président, un mois à peine après son installation, est d'une violence extrême, même si le gros des attaques n'a pas été dirigé contre lui personnellement. De bout en bout Trump s'est exprimé comme le chef d'un camp à qui a été volée une victoire électorale largement et honnêtement acquise. Cette vérité première, ce dogme, si l'on peut dire, est précisément ce qui fait qu'il est resté le chef de son camp. Un statut auquel n'a pu prétendre aucun de ses prédécesseurs républicains, ni même démocrates d'ailleurs.

Suite en page 3

Volailles, fruits et légumes...

## Des responsables tentent de justifier la hausse des prix



Ph.E. Soraya/J. A.

Au lendemain du Conseil des ministres lors duquel le problème de l'instabilité des prix a été posé et où le chef de l'Etat a chargé le ministre du Commerce de mettre en œuvre les mesures liées à la loi sur la concurrence afin d'en finir avec le monopole et les pénuries, plusieurs responsables s'expliquent sur cette hausse des prix qui a touché tous les produits. Page 2

Pétrole

**Le Sahara Blend algérien termine le mois de février à plus de 64 dollars**

Page 3

France

**Nicolas Sarkozy condamné à 3 ans de prison dont un an ferme**

Page 16

Volailles, fruits et légumes...

# Des responsables tentent de justifier la hausse des prix

■ Au lendemain du Conseil des ministres lors duquel le problème de l'instabilité des prix a été posé et où le chef de l'Etat a chargé le ministre du Commerce de mettre en œuvre les mesures liées à la loi sur la concurrence afin d'en finir avec le monopole et les pénuries, plusieurs responsables s'expliquent sur cette hausse des prix qui a touché tous les produits.

Par **Thinine Khouchi**

Le phénomène de l'instabilité des prix, notamment la hausse générale des différents produits a atteint son pic cette année. Lors d'une réunion périodique du Conseil des ministres, ce problème a été posé et le président de la République a instruit de prendre des mesures afin de garantir la stabilité des prix des viandes sur le marché national, de mettre fin au monopole, à la pénurie, et a insisté sur la lutte contre la spéculation qui engendre souvent la hausse des prix. S'expliquant quant à cette hausse, le président-directeur général de l'Office national des aliments du bétail et de l'élevage avicole, Mohamed Betraoui, a justifié l'augmentation des prix des volailles par l'augmentation des prix de leurs aliments sur les marchés internationaux touchés par la pandémie de Covid-19. Il a révélé que les prix du maïs et tourteau de soja, qui représentent 80 % de la composition des aliments pour volaille, ont augmenté de manière significative en moins de six mois. M. Betraoui indiqua, lors de son passage à la radio Chaîne 2, que «le prix du maïs sur le marché mondial en juin 2020 était d'environ 265 dollars, mais il a dépassé les 270 dollars ce mois-ci. Celui des tourteaux de soja en juin dernier était de 350 dollars,

son prix dépasse actuellement les 590 dollars». Il a apporté des explications à l'augmentation des prix de la viande blanche, en particulier le poulet, assurant que «cette hausse est due principalement à l'augmentation des prix de leurs aliments sur les marchés internationaux touchés par la pandémie de Covid-19. En outre, il a révélé que la consommation moyenne algérienne de viande blanche est d'environ 50 000 tonnes par mois, affirmant que sa production de en Algérie dépasse les besoins du marché intérieur. Betraoui a souligné que les indicateurs de consommation de viande blanche en Algérie sont en ligne avec les indicateurs mondiaux qui atteignent 18 kg par personne, expliquant que la consommation moyenne de volaille en Algérie est de 15 kg par personne. De son côté, le directeur général de l'Office national interprofessionnel des légumes et des viandes (Onilev), Mohamed Kharroubi, a indiqué à un média national que l'augmentation du prix de la pomme de terre, qui est passé à plus de 60 DA, a été causée par «des conditions météorologiques dans le Sud». Kharroubi a déclaré que les tempêtes de sable et autres, n'ont pas permis aux agriculteurs de récolter la pomme de terre. Il a assuré que «les opérations de commercialisation devraient être reconsidérées afin de contrôler les prix qui atteignent 50 dinars sur les marchés de gros». Par ailleurs, Kharroubi a estimé que «la hausse du prix de la pomme de terre à plus de 80 dinars est injustifiée». Afin de régulariser et contrôler cette situation, Kharroubi a indiqué que «des quantités importantes de pomme de terre stockées seront distribuées aujourd'hui (mardi) sur le marché de gros». En outre, en prévision du mois de ramadhan, dont la nuit du doute est prévue pour le lundi 12 avril, Mohamed Kharroubi a assuré que «les préparatifs vont bon train en vue d'assurer un approvisionnement régulier des marchés nationaux



Ph.E. Soraya/J. A.

en légumes, fruits, viandes rouges et blanches». A ce propos, il a affirmé que la disponibilité des produits agricoles durant le mois sacré permettra de cou-

vrir la demande nationale, d'où la nécessité d'arrêter un programme spécial pour avoir les produits en question.

T. K.

Bilan des dernières 24 heures

## Virus : 163 nouveaux cas et 4 décès

L'ALGERIE a enregistré 4 nouveaux décès du coronavirus ces dernières 24 heures, le même nombre qu'hier (4), portant à 2 987 le total des morts, a annoncé, hier, le porte-parole du Comité scientifique en charge de la gestion de l'épidémie, le Pr Djamel Fourar.

Le nombre de contaminations a connu une remontée, avec 163 cas, soit 31 cas de plus par rapport au bilan d'hier (132), pour atteindre, au total, 113 278 cas confirmés.

R. N.

Présidence de la République  
**Abdelmadjid Tebboune accorde une entrevue à des responsables de médias nationaux**



LE PRÉSIDENT de la République, Abdelmadjid Tebboune, a accordé, dans le cadre de ses rencontres périodiques régulières avec la presse nationale, une entrevue à des responsables de médias nationaux, lors de laquelle il a abordé nombre de questions nationales et régionales, indique un communiqué de la Présidence de la République. «L'entrevue a été diffusée hier, à 21h00 sur les chaînes nationales de la télévision et de la radio», précise la même source.

R. N.

## L'économiste Kaoubi appelle à dépenaliser l'acte de gestion «qui paralyse l'administration» La croissance économique recule pour la quatrième année, avant même le coronavirus

La situation économique et sociale se caractérise par un inquiétant immobilisme, la machine productive est à l'arrêt, la croissance recule pour la quatrième année consécutive pour atteindre des taux négatifs, les gestionnaires et les ordonnateurs sont tétanisés par une peur qui bloque l'investissement. C'est le constat alarmant qu'a dressé, hier, l'analyste économique Mahfoudh Kaoubi sur les ondes de la Radio nationale. Il a estimé que la reprise de l'investissement est «le seul moyen qui permettra de redémarrer la machine économique». Invité de la rédaction de la Chaîne 3, l'analyste économique recommande, dans ce sillage, des mesures d'urgence consistant à «relancer

l'investissement public par la réalisation du budget d'équipements adopté par la loi de finances 2021 afin de maintenir un certain niveau de croissance et, par conséquent, maintenir en survie les entreprises». Le spécialiste en économie a insisté, également, sur la dépenalisation de l'acte de gestion qui paralyse, a-t-il dit, l'administration et les banques «depuis plus de deux ans». La dépenalisation de l'acte de gestion est devenu, selon lui, «un justificatif systématique de la non prise de décision et du blocage». «En plus des outils dépassés et de l'inefficacité manifeste, la peur paralyse la sphère institutionnelle et administrative», a-t-il précisé. Il a cité, à titre d'exemple, le gel des

demandes de financement au niveau des banques publiques. L'analyste économique Mahfoudh Kaoubi a plaidé pour des «mesures courageuses» afin de relancer la machine économique et à l'institution d'un fonds pour venir en aide aux entreprises en difficulté. Pour maintenir en vie les entreprises fortement impactées par la crise sanitaire, le spécialiste a indiqué que la solution réside dans la création d'un fonds d'aide à ces entreprises affectées. Cet instrument financier, a-t-il dit, participera sans doute à atténuer la charge des dépenses de ces entreprises. «La loi de finances 2021 ne contient aucune disposition d'aide pour les entreprises», a-t-il indiqué. Pour illus-

trer l'importance de sauvegarder les entreprises, l'invité de la radio a relevé que beaucoup d'autres pays ont été plus agressifs sur la question en accordant des crédits bonifiés et un rééchelonnement des dettes à des entreprises affectées par la crise sanitaire. Par contre, a-t-il regretté, dans notre pays rien n'a été fait sur le terrain concernant le volet financier. «Personnellement, je m'attendais à un processus de rééchelonnement des dettes des entreprises privées, principalement comme celui qui a été accordé en 2011-2012. Mais malheureusement, rien n'a été fait dans ce sens. Pas de mesures concrètes sur le terrain», a-t-il regretté.

Louisa Ait Ramdane

Coronavirus

## Le confinement partiel à domicile prorogé dans 19 wilayas

Le Gouvernement a décidé de proroger de 15 jours le confinement partiel à domicile de 22 heures à 5 heures le lendemain dans 19 wilayas du pays à compter d'aujourd'hui, dans le cadre du dispositif de gestion de la crise sanitaire liée à la pandémie du Coronavirus, a indiqué, hier, un communiqué des services du Premier

ministre. Cette mesure est applicable dans les wilayas de Batna, Biskra, Blida, Bouira, Tebessa, Tlemcen, Tizi-Ouzou, Alger, Jijel, Sidi Bel Abbès, Constantine, Mostaganem, M'sila, Oran, Bumerdes, El Tarf, Tissemsilt, Ain Temouchent et Relizane.

Il est aussi décidé de proroger la mesure d'interdiction, à

travers le territoire national, de tout type de rassemblement de personnes et de regroupement familial, notamment la célébration de mariages et de circoncision et autres événements tels que les regroupements au niveau des cimetières. Le Gouvernement réitère ses appels de prudence en direction des citoyens notamment devant

le risque actuel de circulation de nouveaux variants du COVID-19 à travers le monde et en appelle à la responsabilité individuelle et collective de tous pour poursuivre, avec autant de détermination, la mobilisation et la discipline qui ont permis, jusque là, d'aboutir à la stabilisation de la situation épidémiologique dans notre pays.

Massi S.



Pétrole

# Le Sahara Blend algérien termine le mois de février à plus de 64 dollars

■ Soutenu notamment par l'optimisme quant à la reprise de la demande mondiale et les efforts des pays de l'Opep+ visant à limiter la production pétrolière afin de stabiliser le marché, le panier de l'Opep, constitué de prix de référence de 13 pétroles bruts, dont le Sahara Blend algérien, a terminé le mois de février à plus de 64 dollars.

Par Meriem Benchaouia

Selon les données de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep), publiées hier, «le panier de référence de l'Opep de treize bruts s'est élevé à 64,37 dollars le baril en fin février, contre 54,41 en fin janvier dernier». Il s'agit de son plus haut niveau depuis une année. L'ORB s'était établi entre 55 et 65 dollars durant le mois écoulé, atteignant son plus haut niveau à 65,42 dollars. Il avait baissé au début de la crise du Covid-19, en mars 2020, de 21,61 dollars, ou 38,9 %, pour s'établir à 33,92 dollars le baril, ce qui représentait la plus forte baisse mensuelle depuis octobre 2008. Cette progression des prix de brut de l'Opep intervient dans un contexte de la tendance haussière que connaissent les cours de l'or noir. Le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en avril a clôturé le mois de février en hausse pour le quatrième mois consécutif. Il avait atteint 66,36 dollars vendredi après avoir progressé à 67,70 dollars jeudi dernier, son plus haut niveau depuis le 8 janvier 2020. La hausse des prix de l'or noir a été entamée le début du mois de novembre dernier avec les premières annonces des vaccins contre le Covid-19, et s'est poursuivie en raison notamment du lancement des opérations de vaccination dans plusieurs pays, ce qui a donné de l'espoir à une reprise de la demande et possibilité d'une levée progressive des mesures de restriction. Les prix restent aussi soutenus par



PHOTO: R.

les efforts de l'Opep et ses alliés qui tiendront le 4 mars une nouvelle réunion très attendue des acteurs du marché pétrolier. Ces pays ont décidé, début janvier, de reconduire la décision prise en décembre dernier en limitant leur hausse de production à 500 000 barils/jour depuis le début de l'année en cours, en plus de la baisse volontaire décidée par l'Arabie saoudite, grand producteur mondial et membre important de l'Opep, de sa production pétrolière. Dans son dernier rapport mensuel, l'Opep avait souligné que des évolutions positives sur le front économique, soutenues par des programmes de relance massifs, devraient encourager la demande dans divers secteurs au second semestre de l'année 2021. Le rapport avait indiqué également que les bruts de l'Opep en 2021 seront plus

demandés que prévu. La croissance de cette demande a été révisée à la hausse de 0,3 mbj par rapport au mois précédent pour s'établir à 27,5 mbj.

## Le Brent entame la semaine en hausse à plus de 65 dollars

Les prix du pétrole commencent la semaine en hausse hier, poussés par l'adoption ce week-end du vaste plan de relance par la Chambre basse aux Etats-unis, avant un sommet des pays producteurs de l'Opep+ jeudi prochain. Hier matin, le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en mai, dont c'est le premier jour d'utilisation comme contrat de référence, gagnait 1,24 % à Londres par rapport à la clôture de vendredi, à 65,22 dollars. Dans le même temps, le baril américain de WTI pour avril

s'appréciait de 1,33 % à 62,32 dollars. «Les prix du pétrole se redressent ce matin après l'adoption par la Chambre du projet de loi de relance américain», a commenté Stephen Innes, analyste. La Chambre américaine des représentants a en effet approuvé samedi le vaste plan de relance de 1 900 milliards de dollars voulu par le Président Joe Biden, un premier cap crucial avant son examen au Sénat et son entrée en vigueur, synonyme pour plusieurs analystes de coup de pouce pour la demande du premier consommateur d'or noir. Malgré la baisse de vendredi, «la tendance principale du baril reste positive», souligne l'analyste Carlo Alberto De Casa, car «les investisseurs continuent de parier sur une reprise économique rapide grâce aux vaccins».

M. B.

Le Makhzen et ses réseaux veulent inonder l'Algérie de drogues

## D'énormes quantités de kif marocain saisies par l'ANP

Des réseaux internationaux connus pour leurs accointances avec le régime du Makhzen mènent une campagne pour inonder l'Algérie de drogues. Les détachements de l'Armée nationale populaire, qui luttent contre ce trafic hautement nuisible, ont saisi des quantités importantes de kif traité s'élevant à 2 013,86 quintaux (qx), introduites via les frontières avec le Maroc, ainsi que 6 261 775 comprimés psychotropes et ont arrêté 3 183 narcotrafiquants durant la période allant du 1<sup>er</sup> janvier 2017 au 24 février 2021. Selon un bilan opérationnel de l'ANP, il a été procédé à la saisie de 486,5 quintaux de kif en 2017, 246,9 qx en 2018, 478,15 qx en 2019, 703,2 qx en 2020 et 99,11 qx depuis le début de l'année en cours. Aussi, 549 narcotrafiquants ont été arrêtés

en 2017, 611 en 2018, 723 en 2019, 1 028 en 2020 et 272 en 2021. «A cause de ses immuables positions envers les causes justes dans le monde et dans la région, l'Algérie est en ligne de mire des réseaux internationaux alliés avec des pays de la région dont les intentions politiques sont sournoises, avec à leur tête le régime du Makhzen», est-il souligné dans ce bilan. Ces réseaux, ajoute la même source, «s'efforcent à atteindre l'épine dorsale de notre société que représente la jeunesse, et ce, à travers l'acheminement de tous types de drogues». «Le régime marocain use de tous les moyens pour faire écouler et vendre ses drogues en dehors de ses frontières, et ce, en faisant fi de la sécurité et de la stabilité des pays du voisinage», regrette-t-

elle, pointant du doigt «l'impunité assurée par le régime du Makhzen aux narcotrafiquants et aux réseaux de narcotrafic». Cette impunité «est expliquée par les tentatives du Makhzen à voiler ses multiples échecs économiques et pour apaiser l'ébullition sociale». Le bilan relève aussi que «la pauvreté prend de l'ampleur au Maroc et le chômage s'installe de plus en plus parmi les jeunes. C'est pourquoi, le régime marocain ferme les yeux sur la contrebande et le narcotrafic. De surcroît, il encourage et motive ses éléments postés sur ses frontières pour faciliter l'acheminement de tonnes de drogues vers l'Algérie». Pour faire face à ces «campagnes acharnées», l'ANP «déploie d'énormes et intenses efforts pour la sécurisation des frontières nationales et dans la

lutte contre la criminalité organisée, notamment les bandes de narcotrafic, à travers une stratégie globale adaptée aux méthodes des bandes de narcotrafiquants et les pays derrière elles, le Makhzen en particulier», affirme-t-on. «Cette stratégie s'avère efficace à travers les opérations de qualité menées dans le cadre de la lutte contre le narcotrafic», ajoute-t-on.

Un rapport de l'ONU, publié en août 2020, «a mis en garde contre la poursuite, d'une façon régulière et stable, de production et d'exportation du cannabis et de haschich depuis le Maroc vers les pays du voisinage et du Sahel, ce qui contribue au financement des groupes terroristes actifs et à la déstabilisation de la région à cause de l'interconnexion qui existe entre les bandes de narcotrafic et les

### LA QUESTION DU JOUR

## La déclaration de guerre d'Orlando

Suite de la page une

Il y a quatre années, Trump était un candidat qui s'était imposé à l'establishment républicain, pour lequel il faisait plutôt figure d'intrus. Aujourd'hui en revanche, alors même qu'il n'a pas été réélu, cet establishment ne pèse plus d'aucun poids devant lui. Les caciques du parti qui ne lui ont pas fait allégeance, ou qui pire encore ont voté contre lui lors du procès en destitution intenté par les démocrates, ne sont d'ailleurs plus que quelques-uns. Dans son discours, il les a désignés un par un par leur nom à la vindicte d'une base qui buvait ses paroles, et qui sûrement va les harceler. Il était une sorte de greffon, une pièce rapportée, un corps étranger à peine toléré au sein du parti. Il est maintenant le chef de ce dernier. Les Bush, les Cheney, les Romney, les McConnell, toutes les célébrités républicaines dont il recherchait l'amitié, dont le soutien lui était nécessaire, même du temps où il se trouvait à la Maison-Blanche, c'est à elles maintenant de quémander la sienne, et de filer doux. Le principe du chef, un trait caractéristique des formations d'extrême droite, est désormais une réalité dans le parti républicain, jusque-là en fait moins qu'un parti, une machine électorale pour candidats conservateurs. Trump est responsable de l'envahissement du Capitole le 6 janvier dernier, un acte unique dans l'histoire des Etats-Unis, un scandale, un séisme à peine imaginable avant qu'il se produise. Il serait aujourd'hui poursuivi pour haute trahison, et probablement déjà jeté en prison si son arrestation et son jugement étaient possibles. Or loin de connaître ce retour de bâton, il a été acquitté par le Congrès. Il peut sembler malgré tout que les Etats-Unis ne soient pas pour l'heure en proie à des troubles. Même que pour eux le plus dur soit passé, puisque Trump n'est plus à la Maison-Blanche. Que s'il y avait une crise, celle-ci est maintenant surmontée, du moins quant à l'essentiel. Cela est faux. La réalité, c'est que ce pays, tout de même la première puissance au monde, est plus que jamais divisé en deux camps inconciliables, l'un d'eux s'estimant victime d'une fraude électorale gigantesque par la faute de l'autre. Pour lui, le président actuel est illégitime. Il va non seulement le dire et le répéter, mais agir en conséquence, car telle est la culture politique américaine. Les Etats-Unis passaient jusqu'à récemment par une phase de polarisation aiguë, ils viennent de basculer carrément dans la crise politique.

M. H.

groupes terroristes activant dans la région où ces groupes assurent une couverture sécuritaire aux narcotrafiquants en contrepartie d'une part des rentes des opérations de narcotrafic».

Aomar Fekrache

Perle du Tassili

# Djanet : des atouts touristiques considérables

■ *Nouvellement promue au rang de wilaya aux prérogatives à part entière, à la faveur de la décision du président de la République, conformément à la loi relative au découpage territorial du pays, Djanet, «perle du Tassili», aura à occuper la place qui lui sied au titre de la carte monographique du pays.*



Par Hamid H.

Confinée à l'extrême sud-est du pays sur une surface de 84 168 km<sup>2</sup>, occupée par une population de plus de 26 595 âmes, réparties notamment à travers ses deux communes du chef-lieu de la wilaya et de Bordj El-Houas, Djanet, limitrophe aux frontières libyennes et nigériennes, offre d'importantes potentialités minières et touristiques la hissant en pôle économique par excellence.

Distante de quelque 2 300 km d'Alger, Djanet, «la Perle du désert», constitue à chaque avènement de la saison touristique, un point de convergence des touristes nationaux et étrangers qui viennent découvrir les grands atouts que recèle cette vaste région et dévoiler certains volets des mystères de l'art architectural traditionnel marquant les trois vieux ksour ancestraux d'El-Mihane, Azelouaz et Adjahil, classés patrimoine national sauvegardé, conférant à la ville de Djanet, sur fonds de couleurs

blanche et rouge brique, une image saharienne féérique unique.

Cette région saharienne peut, à l'instar d'autres collectivités territoriales du pays, s'enorgueillir de ses impairs atouts largement dominés par le grand Parc national culturel du Tassili-N'Ajjer, plus vaste musée à ciel ouvert, où foisonnent de multiples sites géologiques et gravures rupestres aux valeurs historiques et artistiques, classé en 1982 au titre de la liste du patrimoine universel.

A cette richesse et splendeur naturelle que renferme la nouvelle wilaya, vient se greffer l'Oasis d'Ihrir, classée en 2001 zone humide à importance mondiale, au titre de la convention de Ramsar.

La zone humide offre une panoplie de facteurs d'attrait touristique, dont les plans d'eau servant de lieu de vie et de prédilection de la richesse floristique et faunistique, avifaune composée d'oiseaux migrateurs.

L'intérêt que revêtent ces atouts touristiques et artisanaux dans la région, traduits par pas

moins de 41 agences touristiques et quatre structures hôtelières, ne peuvent, toutefois, occulter les efforts fournis par la population locale, à l'appui des pouvoirs publics, pour booster l'investissement dans d'autres créneaux, dont le minier en foisonnement à travers le territoire de Djanet. Par souci d'exploiter la richesse minière diverse de Djanet, les pouvoirs publics ont opté pour la mise en place de mécanismes d'exploitation des gisements miniers dans un cadre artisanal organisé, ayant donné lieu au montage par des jeunes de plus d'une centaine de micro-entreprises versées dans les activités minières.

## Un ambitieux programme de développement pour les zones d'ombre

La wilaya de Djanet s'est vu accorder un programme de 27 opérations de développement, tous secteurs confondus, d'un montant d'investissement de plus d'un milliard de dinars, des-

tiné au développement et l'amélioration des conditions de vie des populations des dix zones d'ombre qui y sont rattachées, dont Tadenet, Tini, In-Berber, Tinelkom, Ifri, Ahdjarne, Tourrest, Tasset, Ihrir et Tabket.

Ces projets, dont une vingtaine ont été concrétisés, portent sur le désenclavement des régions, la réalisation de nouvelles routes et réhabilitation d'autres tronçons, l'aménagement urbain, le raccordement aux réseaux divers, l'entretien des réseaux d'assainissement et réalisation de l'éclairage public, la réhabilitation et l'équipement des forages en kits solaires et la réalisation des aires de jeux de proximité.

Le secteur de la Santé s'est également étoffé d'un projet d'un nouvel hôpital de 160 lits, dont les travaux de réalisation seront lancés prochainement.

Retenu sur un terrain servant d'assiette de 57 000 m<sup>2</sup>, cet acquis médical devra contribuer indubitablement à la promotion des prestations médicales, atténuer la pression sur l'établisse-

ment public hospitalier EPH-60 lits de la cité Ifri, et renforcer les structures existantes, un EPH, deux EPH de proximité, 11 salles de soins et un centre de contrôle épidémiologique.

Dans l'optique de protéger la ville de Djanet des dangers d'inondation, l'on relève la réception, en avril prochain, de trois ouvrages d'art, actuellement à un stade d'avancement de 97 %.

## La promotion de Djanet au rang de wilaya favorablement accueillie

La décision présidentielle de hisser Djanet en wilaya à part entière a été favorablement accueillie par la population locale qui s'est félicité de cette décision aux larges retombées économiques et sociales prometteuses pour cette région frontalière.

Le directeur du tourisme, de l'artisanat et du travail familial, Amine Hammadi, a estimé que la promotion de Djanet au rang de wilaya avec de larges prérogatives réglementaires «*devra donner une nouvelle dynamique à la cadence de développement et aux efforts de l'Etat pour la relance des divers secteurs d'activités, notamment touristique.*»

De son côté, le responsable local de l'Union nationale des femmes algériennes (Unfa), Djamilia Abba, a qualifié la décision de «*grand tournant vers un avenir radieux pour la population locale, notamment les jeunes*», avant d'appeler à la conjugaison des efforts pour hisser ce nouveau-né (wilaya) à la hauteur des attentes de la population.

L'acteur du mouvement associatif Omar Ayoub a indiqué, pour sa part, que la promotion dont a joui Djanet traduit l'intérêt grandiose qu'accordent les hautes autorités du pays aux régions du Sud du pays pour la relance et la propulsion de la cadence du développement et la promotion des conditions de vie de leurs populations locales.

H. H.

Tlemcen

## Plus de 110 000 plants mis en terre en quelques mois

Plus de 110 000 plants ont été mis en terre depuis octobre 2020 à ce jour dans la wilaya de Tlemcen, dans le cadre du reboisement visant à repopuler les massifs forestiers touchés par les incendies l'an dernier, a indiqué, hier, un responsable à la Conservation des forêts, Ammar Berriah.

Ce nombre important de plants mis en terre dans divers espaces verts de la wilaya ainsi que dans les zones touchées par le feu de forêt comme Honaine, Moutas, Sabra et autres régions durement affectées par ces incendies, a été rendu possible grâce à la mobilisation des associations, de la société civile, des agents des forêts et des éléments de

l'Armée populaire nationale, de la Protection civile, des Scouts musulmans algériens et d'universitaires.

Jusqu'à présent, ce sont près de dix mille personnes qui ont pris part aux campagnes organisées régulièrement en fin de semaine à travers la wilaya, dans l'optique de permettre aux espaces forestiers de Tlemcen qui couvrent plus de 200 000 hectares de se régénérer après la vague d'incendies ayant ravagé des centaines d'hectares, a-t-il souligné.

Par ailleurs, la Conservation des forêts est en train de réaliser de nombreuses opérations à même de contribuer au développement du secteur et de préserver le patrimoine forestier, à l'instar de

l'ouverture de pistes dans les massifs forestiers. Deux opérations d'ouverture de pistes inscrites au titre des programmes du Fonds national de développement rural (Fnrd) et du Plan sectoriel de développement (PSD) sont en cours de réalisation, ajoute-t-on de même source.

Un autre projet de 155 hectares d'ouverture de tranchées pare-feu est également en cours de concrétisation en sus d'un autre relatif à l'aménagement de tranchées pare-feu d'un volume de plus de 240 hectares, a-t-on fait savoir.

Une autre importante opération d'aménagement de pistes sur 283 km est également en cours de réalisation, a indiqué le même responsable, qui souligne que la

Conservation des forêts a entamé un programme de plantation forestière, qui couvrira trois cents hectares dont une partie sera dédiée aux plants fruitiers, répartis sur des communes steppiques dont notamment El Aricha, El Gor, El Bouihi et Aïn Nehala. La commune d'El Aricha, considérée comme la porte sud pour la wilaya de Tlemcen, a bénéficié de la réalisation d'une bande verte s'étalant sur cent hectares, alors que celles d'Aïn Nehala, Maghnia, Remchi et Sebdu ont bénéficié de cent hectares de plantations fruitières, dont près de la moitié de ce projet sera dédiée à la plantation du prunier, a-t-on signalé.

Hani Y.



Indicateurs financiers en 2020

# La politique monétaire à la rescousse de la liquidité bancaire

■ La politique monétaire adoptée par la Banque d'Algérie a réussi à améliorer le niveau de la liquidité bancaire, qui a atteint plus de 632 milliards (mds) de DA à la fin 2020, après avoir chuté à moins de 462 mds de DA à la fin des neuf premiers mois de l'année, du fait du déficit courant de la balance des paiements et des impacts économiques de la pandémie de Covid-19.

P.N.D.R.



Par Samia Y.

Cette amélioration de la liquidité, enregistrée vers la fin de l'année, est, selon une note de la Banque d'Algérie transmise à l'APS, le fruit des mesures de politique monétaire décidées par la BA en matière de baisse du taux des réserves obligatoires, de l'augmentation des seuils de refinancement des titres publics négociables, de l'allongement de la durée du refinancement de 7 jours à un mois et de la satisfaction totale des demandes de refinancement des banques.

Après une chute à 461,8 mds de DA à fin septembre dernier, la liquidité bancaire a renoué avec

la croissance durant les trois derniers mois 2020 pour clôturer l'année à 632,3 mds de DA. A fin 2019, la liquidité globale des banques était de 1 100,8 milliards DA.

Selon les données provisoires de la BA, le coefficient de solvabilité global des banques a été de 18 % à fin septembre 2020, alors que le coefficient des fonds propres de base a été de 14 %, soit des niveaux «largement supérieurs aux minimas réglementaires exigés», à savoir au moins 7 % pour le coefficient des fonds propres de base et 9,5 % pour le coefficient de solvabilité, observe la Banque centrale.

Le coefficient de liquidité glo-

bal à un mois s'est ainsi situé à 94,03 % durant la même période, soit à un niveau supérieur au minima de 60 % exigé.

Et malgré la crise sanitaire et ses impacts économiques et financiers, les crédits à l'économie ont enregistré une croissance de 3,05 % en 2020 contre 8,84 % en 2019, selon la BA.

Leur encours est ainsi passé de 10 857,8 mds DA à fin 2019 à 11 188,6 mds DA à fin 2020.

Les crédits alloués aux entreprises publiques ont cru de 2,57 %, contre une hausse de 3,45 % pour ceux accordés aux entreprises privées et 4,15 % pour les ménages.

Le secteur public s'est adjugé 51,67 % du total des crédits accordés en 2020 contre 48,32 % pour le secteur privé dont 8,20 % alloués aux ménages.

Selon la BA, le taux de conformité des banques aux nouvelles exigences du capital minimum a atteint 95 %, dont les six banques publiques, alors que celui des établissements financiers affiche 90 % à la fin 2020, sachant que le délai de mise en conformité à ces conditions, fixé dans un premier temps au 31 décembre 2020, a été repoussé au 30 juin prochain.

## Circulation fiduciaire

## hors banques : plus de 6 000 mds de DA à fin 2020

Evoquant la masse monétaire (M2), la note de la BA précise que cette dernière a augmenté de 7,12 % à fin 2020, après avoir enregistré un recul de 0,78 % à fin 2019.

Ce qui reflète, selon la même note, une «reprise de l'expansion de la masse monétaire au sens large M2», passée à 17 682,7 mds DA à fin 2020 contre 16 506,6 mds DA à fin 2019.

L'augmentation représente, d'après la Banque d'Algérie, 9,05 % hors dépôts des hydrocarbures contre 6,03 % à fin décembre 2019.

La circulation fiduciaire hors banques est, quant à elle, passée à 6 140,7 mds de DA à fin 2020, contre 5 437,6 mds de DA à fin 2019, soit une augmentation de 12,93 %. Ce qui correspond, estime la BA, à 34,73 % de la masse monétaire M2 à fin 2020 contre 32,94 % à fin 2019.

Les dépôts à vue ont diminué de 3,22 %, une baisse moindre que celle enregistrée à fin 2019 (-19 %), a noté la BA qui a précisé que ces dépôts sont passés de 4 351,2 milliards DA à fin 2019 à 4 211 milliards DA à fin 2020.

Les dépôts à terme ont enregistré, en revanche, une croissance positive de 3,98 % pour

l'année 2020 contre une hausse de 5,71 % une année auparavant.

La Banque d'Algérie a détaillé que les dépôts à vue collectés auprès du secteur public ont fortement baissé de 17,80 % à fin 2020, au moment où les dépôts à vue collectés auprès des entreprises privées et des ménages ont, pour leur part, augmenté de 10,62 % et 9,01 %, respectivement. Les dépôts à terme en dinars, collectés auprès du secteur public, ont connu une baisse de 7,86 % alors que ceux collectés auprès des entreprises privées et des ménages ont enregistré une hausse de 30,53 % et 2,70 % respectivement, détaille encore la Banque centrale.

S. Y.

## Energie

# L'impératif de poursuivre les efforts pour renouveler les réserves et augmenter la production

Le ministre de l'Energie et des Mines, Mohamed Arkab, a mis l'accent, à Alger, sur l'impératif de poursuivre les efforts en vue du renouvellement des réserves en hydrocarbures et de l'augmentation de la production, indique un communiqué du ministère.

Lors d'une réunion avec les cadres centraux du ministère, M. Arkab a appelé à «la poursuite de l'action afin de garantir la sécuri-

té énergétique et à davantage d'efforts pour renouveler les réserves en hydrocarbures du pays et augmenter la production», note la même source.

Le premier responsable du secteur a donné les instructions nécessaires concernant le projet de mine de fer de Gara Djebilet et le projet de phosphate à l'est du pays, lesquels constituent «une priorité absolue devant être concrétisée dans les plus brefs

délais», a-t-il estimé.

Par ailleurs, M. Arkab a instruit les cadres du ministère à l'effet d'œuvrer avec les institutions du secteur pour «l'amélioration de la qualité des services et l'accès du citoyen et des différents secteurs productifs du pays aux meilleurs services, notamment l'énergie».

Concernant l'opération de fusion des secteurs des Mines et de l'Energie, le ministre a appelé

à «l'achèvement de l'opération de fusion de manière rapide et efficace dans le souci de se focaliser sur les projets et les grands chantiers du secteur».

M. Arkab a souligné, en outre, que «l'Etat algérien, à travers le secteur de l'Energie et des Mines, est pleinement engagé à relever tous les défis et les enjeux rencontrés actuellement et à l'avenir», conclut la source.

Sara B.

## Crédit populaire d'Algérie

# Le service Mobile banking «opérationnel dans 15 jours»

Le Crédit Populaire d'Algérie (CPA) lancera «dans une semaine ou quinze jours, au plus tard» l'application «Mobile banking» devant permettre aux clients d'effectuer des opérations bancaires à partir d'un téléphone mobile pour davantage d'efficacité et célérité dans la gestion de leurs activités et affaires, a annoncé, dimanche, le président-directeur général (P-dg) de cette banque publique, Mohamed

Dahmani.

En plus des services E-paiement et de la plateforme e-banking déjà opérationnels au profit de ses clients, le CPA «prévoit le lancement dans 15 jours au plus tard, l'application Mobile banking offrant une série d'avantages liés à la mobilité notamment, car permettant aux clients d'exécuter des opérations financières de manière simple et flexible», a précisé M. Dahmani dans une déclaration

à l'APS.

Réitérant l'engagement du CPA à «développer ses services pour mieux répondre aux exigences des concitoyens», le même responsable a indiqué que cette banque publique s'emploie à travers une stratégie s'adaptant avec les normes de la modernisation et la numérisation à offrir des services modernes, innovants et concurrentiels. S'agissant du service de la finance islamique, M.

Dahmani a indiqué que conformément au programme de déploiement arrêté à ce titre, les produits de cette finance seront disponibles dans 100 agences bancaires relevant du CPA à l'échelle nationale «d'ici à fin juin 2021».

Faisant état d'un «grand engouement» manifesté pour cette formule de financement islamique, le même responsable a indiqué que cela constitue «une motivation pour renfor-

## Chine L'activité manufacturière s'est tassée en février

L'ACTIVITÉ manufacturière en Chine a connu en février son plus faible rythme de croissance en neuf mois, pénalisée par les conséquences du Covid-19 qui ont pesé sur la demande et les chaînes d'approvisionnement. L'indice des directeurs d'achats (PMI) pour le secteur manufacturier, calculé par le cabinet IHS Markit pour le groupe de médias Caixin, s'est établi à 50,9 en février contre 51,5 en janvier. Un chiffre supérieur à 50 témoigne d'une expansion de l'activité. En-deçà, il traduit une contraction. Si l'indice de février est le plus faible depuis mai 2020, il témoigne tout de même d'une poursuite de la reprise économique chinoise post-Covid : le PMI Caixin-Markit est en territoire positif depuis dix mois consécutifs. La Chine a largement endigué l'épidémie sur son sol depuis le printemps dernier grâce à de stricts contrôles des déplacements, au port du masque généralisé, aux mesures de confinement et aux applications de traçage pour téléphone portable. Mais l'apparition en janvier de foyers épidémiques localisés a de nouveau perturbé les chaînes d'approvisionnement, selon Caixin.

L'enquête Caixin-Markit, qui sonde principalement les PME, est réputée dresser un tableau fidèle de la conjoncture. Dimanche, l'indice PMI officiel publié par le gouvernement chinois a lui aussi signalé un ralentissement de la croissance de l'activité manufacturière en février à 50,6, contre 51,3 en janvier.

R. E.

## Ressources hydriques à Médéa Proposition de financement de nouveaux projets

LE PRÉSIDENT de la Commission des équipements et du développement local du Conseil de la nation, Rabah Benyoub, a indiqué à Médéa qu'une proposition de financement de nouveaux projets hydriques dans la wilaya «sera élaborée et transmise au gouvernement en vue de garantir une alimentation régulière en eau potable».

«Nous avons constaté un manque important en matière de ressources hydriques dans la wilaya de Médéa, qui dépend en grande partie d'apport hydrique assuré par des barrages situés dans des wilayas limitrophes, ce qui l'a mis dans une situation inconfortable, notamment en période de sécheresse ou de faible pluviosité», a indiqué le président de ladite commission, Rabah Benyoub, soulignant «la nécessité de réfléchir à doter la wilaya d'infrastructures en mesure de la sécuriser sur le plan de l'approvisionnement en eau potable».

Un dossier «sera élaboré» par la Commission des équipements et le développement local du Conseil de la nation et transmis au gouvernement, en vue de la «prise en charge» de ce problème, en consacrant des subventions, en fonction des disponibilités financières du moment, pour entamer des projets susceptibles d'améliorer les capacités mobilisées en eau potable de la wilaya, a-t-il ajouté, en marge d'une visite d'inspection de projets, localisés dans la daïra de Médéa. La commission du Conseil de la nation, qui s'est rendue sur des sites de projets immobilier, éducatifs, routiers, situés dans les communes de Médéa, Draa-Smar et Tamesguida, a suivi un exposé détaillé des secteurs de l'Habitat, les Ressources en eau, les Travaux publics, l'Éducation et le programme de développement des zones d'ombre dans la wilaya, dans le cadre d'une mission d'information, destinée à s'enquérir de l'état d'exécution des projets sectoriels et communaux affectés à la wilaya de Médéa.

Les «insuffisances» relevées par les membres de la Commission, ainsi que les besoins exprimés par les autorités locales seront communiqués aux différents départements ministériels, dans la perspective d'une prise en charge, a indiqué M. Benyoub, qui s'est félicité, par ailleurs, de la dynamique qu'enregistrent de nombreux secteurs d'activité.

S. A.

## Constantine

## Le CPA ouvre 2 guichets destinés à la finance islamique et aux TPE, PME et start-up

■ Le Crédit Populaire d'Algérie (CPA) a ouvert à l'agence «349» de Belle Vue ouest, à Constantine, deux guichets dont le premier est destiné à la finance islamique et le second aux très petites entreprises (TPE), les petites et moyennes entreprises (PME) et les start-up.

Par Hocine A.

L a cérémonie d'inauguration des deux guichets s'est déroulée en présence du président-directeur général (P-dg) du CPA, Mohamed Dahmani, qui avait réitéré, dans une allocution prononcée à cette occasion, l'engagement de cette «banque citoyenne à accompagner les efforts nationaux au service de l'économie du pays».

L'offre de la finance islamique, proposée sous le slogan «Vos valeurs nous inspirent», est forte par une gamme de neuf produits conformes aux préceptes de la Charîa islamique et est disponible pour toutes les franges de la société (particuliers, professionnels et entreprises, notamment les PME), a indiqué Mohamed Dahmani.

Le compte courant islamique, le compte chèque islamique, le compte épargne islamique, le compte d'investissement islamique, l'offre Mourabaha pour le financement de l'achat de Aqar/Sayara/Tadjhiz (bien immobilier/voiture/équipement) et l'offre Ijbara immobilier où équipements pour le financement de l'achat d'un bien immobilier ou équipements, sont les produits offerts par le CPA dans le cadre de l'option finance islamique, a



détaillé M. Dahmani. Avec l'ouverture du guichet de la finance islamique à Constantine, le réseau financier du CPA compte désormais à son actif 35 espaces dédiés à la commercialisation des produits et des services de la finance islamique, a fait savoir le P-dg de cette banque qui «s'attelle continuellement à être au diapason des exigences de l'heure et des attentes du marché».

S'agissant de l'espace destiné aux PME, TPE et start-up ouvert à l'agence «349» de Belle Vue Ouest (Constantine), le 34<sup>e</sup> du genre à l'échelle nationale, le P-dg du CPA a indiqué que le

développement et l'accompagnement de ces entités économiques figurent parmi les priorités de cette banque publique qui propose, dans ce cadre, un produit baptisé «PME by CPA» composé de deux offres, à savoir «Sahel Nachati» et «Sahel Mahal».

Le CPA a développé une stratégie s'adaptant aux normes de modernisation et de numérisation à travers la mise en place de services modernes et innovants au profit des clients pour une gestion et un rendement meilleurs comme le e-paiement, la plateforme e-banking déjà opérationnels et «très prochaine-

ment» le mobile banking, a par ailleurs indiqué M. Dahmani. Selon le même responsable, l'objectif était de faire du CPA une banque moderne de premier rang, offrant à ses clients des services de qualité et innovants, à travers des offres bancaires diversifiées et concurrentielles répondant aux attentes du marché. L'importance de l'intensification de la communication et de la vulgarisation au sujet des produits de la finance islamique et le PME by CPA offerts par cette banque publique a été vivement recommandée par les clients rencontrés sur place.

H. A.

## Oran

## 5,6 milliards DA de redevances détenues par la Seor auprès de ses clients

L e montant des redevances détenues par la Société de l'eau et de l'assainissement d'Oran (Seor) auprès de ses clients a atteint, durant l'an dernier, 5,63 milliards DA, soit une hausse de près de 20 % par rapport à l'année précédente, a-t-on appris du directeur général de la Seor. Oussama Helâïli a précisé, lors d'une conférence de presse en compagnie des cadres de la société, que les redevances accumulées pour non-paiement des factures des arriérés de la consommation domestique, ont atteint un taux de 68 % auprès des particuliers, soit 3,8 milliards DA, 24 % détenus sur les administrations et commerces (1,4 milliard DA) et 8 % sur les usines. Au passage, il a insisté sur l'importance de sensibiliser les citoyens quant à la nécessité de payer leurs factures, soulignant que la Seor est appelée à réaliser des opérations de maintenance ainsi que d'autres projets, ce qui nécessite de recourir les dus. Il a rappelé, à ce propos, que l'année écoulée

marquée par la pandémie de Covid-19 a contraint à l'arrêt des coupures d'eau pour les mauvais payeurs, au gel du prélèvement et de la remise des factures aux utilisateurs à partir du 2<sup>e</sup> trimestre et à la fermeture d'agences, ce qui a fortement affecté la trésorerie de l'entreprise, faute de recettes régulières. Avec l'ouverture progressive des agences et le retour des travailleurs avec le respect scrupuleux des mesures de prévention sanitaire, l'envoi des factures a repris à raison de trois à la fois avec des facilitations de paiement suivant un calendrier en trois temps et les choses se sont améliorées, a déclaré le même responsable qui a fait observer que le paiement des factures demeure en deçà des espérances. Au sujet du «vol de l'eau», il a fait savoir que 111 plaintes ont été déposées dans ce sens au niveau des services concernés, signalant la prise de conscience des citoyens pour dénoncer de telles pratiques.

En ce qui concerne les coupures et les perturbations, il a

expliqué que cela est dû à la réadaptation du programme de distribution avec les ressources disponibles pour approvisionner l'ensemble des foyers d'Oran, aux fins de réaliser un équilibre en la matière, ajoutant qu'il ne faut pas occulter le déficit pluviométrique et les pannes techniques et autres travaux de maintenance au niveau de quelques installations importantes dont notamment la station de dessalement de l'eau de mer.

Selon le même responsable, 49 % des clients de la Seor, dont le nombre dépasse 400 000, sont alimentés quotidiennement et le restant à raison d'un jour sur deux. Les opérations de maintenance qui s'effectuent actuellement au niveau de la station de traitement et d'épuration d'El Mactaa vont contribuer à augmenter la production à 380 000 mètres cubes par jour après que ses capacités étaient de 300 000 mètres cubes par jour, a-t-il annoncé. Ceci permet également de réguler le niveau sus-indiqué pour atteindre les 93 % de la population qui sera alimentée

quotidiennement contre 7 % un jour sur deux dans les premiers jours du mois de mars, a encore souligné le DG de la Seor, prévoyant un soulagement durant l'été prochain. La wilaya d'Oran est approvisionnée en eau potable à partir des stations de dessalement d'El Mectaa et Kahrama (Oran), de Chatt El Hilal (Aïn Témouchent) et des barrages, soit près de 500 000 mètres cubes par jour dans les situations normales alors que les besoins de la wilaya sont de 550 000 m<sup>3</sup>/j. Par ailleurs, il sera procédé, durant le mois de mars prochain coïncidant avec la Journée mondiale de l'eau, placée sous le signe «valorisation et économie de l'eau», au lancement de campagnes de sensibilisation dans l'ensemble des écoles sur le gaspillage et le vol de l'eau, de même qu'à l'installation d'un club de presse pour débattre avec les journalistes d'un dossier spécialement à l'eau, a annoncé la chargée de l'information et de la communication à la Seor, Amel Belgor.

Lyès B.



Décès du grand artiste Youssef Chaabane

# Une grande perte pour le cinéma arabe

■ Le monde du cinéma arabe est endeuillé par le décès du grand acteur Youssef Chaabane. L'artiste est décédé dimanche après-midi, à l'âge de 90 ans, dans un hôpital au Caire, après avoir été infecté au coronavirus, ont annoncé les médias égyptiens.



Par Abila Selles

**S**uite à son infection au coronavirus la semaine dernière, Youssef Chaabane a été hospitalisé après la détérioration de son état de santé, puis a été transféré au service des soins

intensifs à Al-Agouza hospital.

Les artistes égyptiens ont reçu cette nouvelle avec beaucoup de regrets et de tristesse. Sur les réseaux sociaux, nombreux d'entre eux ont partagé des messages de condoléances. «C'est une grande perte pour l'art et la culture

égyptienne», a déclaré Adel Imam. «C'est un grand homme qui a beaucoup donné au cinéma égyptien et il a encouragé beaucoup de jeunes», a également déclaré Ilhem Chahine, très émue. «On regrette tous la disparition de Youssef Chaabane. C'est un grand

homme qui aimait l'art et son pays», ajoute l'actrice Yusraa.

Fils d'un célèbre publicitaire, le talentueux artiste à la voix grave est né en 1936 dans le quartier de Shubra, au Caire. Il suit ses études primaires à l'école de l'Ismaïlia et ses études secondaires à Tawfiqia.

En 1961, il fait ses débuts au cinéma en jouant dans le film «Un homme dans notre maison» (Fi baytina rajol) avec Omar Sharif et le réalisateur Barakat, perçant dans le neuvième art avec à son actif plus d'une centaine de films durant plus de 60 ans de carrière.

Sa filmographie compte notamment «Miramar» et «Les larmes séchées». Il avait également incarné plusieurs rôles dans des feuilletons télévisés à succès, notamment «Al Mal Wal Banoun» et le rôle de Mohsen Mumtaz qu'il a incarné avec brio dans le célèbre feuilleton «Raafat Al-Haggan», marquant ainsi l'esprit du grand public, outre sa participation remarquable dans plusieurs pièces de théâtre telles que «L'Aéroport de l'amour» et «Rajol Al Qalaa» et autres œuvres.

Youssef Chaabane a remporté de nombreux prix locaux et internationaux, en sus de distinctions reçues du Festival du film d'Alexandrie pour les pays méditerranéens en 2016 et le Festival national du théâtre égyptien. Youssef Chaabane a été président du Syndicat des artistes égyptiens pour deux mandats consécutifs 1997-2003.

En 1995, il décide de se retirer de la scène cinématographique et de se consacrer uniquement à jouer dans des feuilletons et à assumer ses missions syndicales.

A. S.

## Dans le cadre de la promotion de la langue amazighe Un intérêt particulier apporté à «Korandji»

**L**e secrétaire général du Haut Commissariat à l'amazighité (HCA), Si El Hachemi Assad, a annoncé, dimanche à Béchar, que le HCA va inscrire le «Korandji», parler de l'oasis de Tabelballa (382 km au sud de Béchar), comme axe de recherches scientifique et académique

«Nous allons contribuer à la description de ce parler (unique en Algérie, ndlr) avec la contribution des universités de Béchar et Adrar ainsi que d'une équipe de spécialistes nationaux dans ce domaine pour sa valorisation», a indiqué Si Hachemi Assad à la presse, en marge de sa visite de travail dans la région de Béchar.

«Le Haut Commissariat à l'amazighité va également contacter la Direction générale de la recherche scientifique et du

développement technologique du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique pour inscrire le Korandji comme axe de recherche au titre des plans nationaux de recherches (PNR) et ceux de l'Académie africaine des langues (Acalan), ce parler reflétant la continuité naturelle spatiotemporelle très peu étudiée entre l'Algérie et les régions subsahariennes sur des milliers d'années, a-t-il souligné.

«Le vocabulaire Korandji, qui est un mélange de songhai (langue nilo-saharienne parlée dans plusieurs pays d'Afrique de l'ouest, ndlr), d'arabe et de tamazight, doit être valorisé et préservé», a ajouté M. Assad.

S'agissant de l'enseignement de tamazight dans la wilaya de Béchar, assuré dans huit écoles

primaires, soit à 776 élèves encadrés par 7 enseignants spécialisés, le SG du HCA a plaidé pour «la généralisation de l'enseignement de cette langue nationale, la révision de la loi cadre du système éducatif national et l'intégration de l'enseignement de tamazight, langue maternelle de nombreux Algériens, dans la politique globale du système scolaire».

«Il est inconcevable qu'une langue étrangère soit enseignée à nos élèves avant une langue nationale», a-t-il estimé, affirmant que «l'objectif est de mettre au diapason les lois de la République avec la réalité sociologique de notre pays et ce, en conformité avec les constantes nationales énumérées dans la dernière Constitution».

«Il s'agit aussi de redonner

une nouvelle dynamique à la généralisation graduelle de l'enseignement de la langue nationale amazighe sur l'ensemble du territoire national», a souligné M. Assad.

Aussi, il a annoncé qu'une rencontre sur la «carte linguistique de tamazight» en Algérie sera organisée prochainement à Adrar, avec la participation de tous les professionnels du domaine, dans le but de mettre en place «une stratégie pour le développement et la valorisation de la langue amazighe en Algérie».

Le secrétaire général du Haut Commissariat à l'amazighité a souligné, également, que l'enseignement de la langue amazighe connaît une évolution au niveau national.

F. H.

## A cause du Covid-19 Le monde de la culture «a besoin de visibilité»

**FERMETURE** des cinémas, des salles de spectacles, des musées, annulations d'événements en pagaille... Le milieu culturel français a été particulièrement durement frappé par la crise sanitaire. Pour se faire entendre, une vingtaine d'acteurs du secteur ont publié hier, dans «Le Parisien», une lettre ouverte à l'attention d'Emmanuel Macron.

Ses signataires réclament un calendrier et un cadre de réouverture de leurs établissements. «C'est un appel de bon sens, et extrêmement responsable», explique Jean-Noël Tronc, directeur général de la Sacem, au «Parisien». Nous avons désormais besoin de visibilité. Nos protocoles sanitaires sont de plus en plus au point. On a suffisamment de recul, aujourd'hui, pour demander un cadre clair et complet de reprise».

La lettre souligne également que la situation évolue dans les pays voisins, comme en Espagne, où les salles de cinéma et de spectacles rouvrent, ou en Angleterre, où un calendrier de réouverture a été annoncé.

F. C.

## Golden Globes 2021

### «Borat 2» et «Nomadland» remportent les plus grands prix

**L**ors de la cérémonie des Golden Globes 2021, Chadwick Boseman et Rosamund Pike ont remporté les prix du Meilleur Acteur et de la Meilleure Actrice, tandis que «Borat 2» a décroché deux trophées. La 78<sup>e</sup> édition des Golden Globes se déroulait dans la nuit du 28 février au 1<sup>er</sup> mars. Pour cette cuvée 2021, la soirée était organisée de manière

particulière, avec notamment la mise en place de visioconférence, à cause de la situation sanitaire. Du côté des séries télé, «The Crown» et «Schitt's Creek» ont brillé lors de la cérémonie. Côté cinéma, «Borat 2» et «Nomadland» remportent les plus grands prix. En effet, le prix du Meilleur film a été décerné à «Nomadland» de Chloé Zhao. La cinéaste s'est également imposée

dans la catégorie du Meilleur réalisateur. Décédé le 28 août dernier, Chadwick Boseman a lui décroché le prix du Meilleur acteur dramatique pour sa performance dans «Le Blues de Ma Rainey». Andra Day a elle été récompensée pour son rôle dans «Billie Holiday», une affaire d'état avec le trophée de la Meilleure actrice dramatique. Rosamund Pike a

vu sa prestation dans «Care a Lot» être mise en avant avec le prix de la Meilleure actrice dans une comédie ou une comédie musicale. Le film «Borat 2» s'est de son côté imposé dans les catégories Meilleur film (comédie, comédie musicale) et Meilleur acteur (comédie, comédie musicale) pour Sacha Baron Cohen.

M. K.



## Hong Kong

# Des centaines de personnes rassemblées en soutien aux opposants inculpés

■ Des centaines de militants pro-démocratie se sont rassemblés hier aux abords d'un tribunal de Hong Kong, scandant des slogans en soutien à 47 figures du camp pro-démocratie inculpées pour «subversion».

Par Mourad M.

**P**ékin a engagé en 2020 une reprise en main musclée de sa région semi-autonome, dans la foulée de l'immense mobilisation pour la démocratie qui a ébranlé l'ex-colonie britannique pendant des mois en 2019.

L'un des principaux outils de cette répression est une loi draconienne sur la sécurité nationale, en vertu de laquelle les 47 militants ont été inculpés dimanche pour «subversion».

Cette décision a été fortement condamnée par les capitales occidentales, à commencer par Washington et Londres, qui accusent Pékin de renier sa promesse de préserver les libertés hongkongaises faite au moment de la rétrocession en 1997.

Et l'audience d'hier, au cours de laquelle ces inculpations devaient être confirmées, a été l'occasion d'un rassemblement de protestation qui, dans cette ampleur, n'avait plus été vu depuis plusieurs mois dans la

ville.

Les interdictions de rassemblement quasi permanentes ordonnées pour lutter contre le coronavirus avaient permis aux autorités d'empêcher presque toutes les velléités de manifestation.

Des centaines de personnes s'étaient présentées très tôt hier matin au tribunal de Kowloon dans l'espoir de pénétrer dans la salle d'audience.

«Libérez les prisonniers politiques», «Debout pour Hong Kong», scandaient des protestataires. «Libérez Hong Kong, la révolution de notre temps», disaient d'autres en reprenant le leitmotiv de la mobilisation de 2019, un slogan qui est désormais illégal en vertu de la loi sur la sécurité nationale.

Certains faisaient le salut à trois doigts, symbole de résistance dans plusieurs pays asiatiques, comme la Thaïlande ou la Birmanie.

Des élèves d'une école voisine ont par ailleurs été entendus lançant des encouragements

aux prévenus depuis les fenêtres de leur établissement.

La tension est montée d'un cran quand la police a brandi des pancartes avertissant que ce rassemblement était illégal. Mais la foule ne s'est pas dispersée.

Kwan Chun-sang, un conseiller local, a expliqué avoir passé la nuit dans la rue, près du tribunal, pour être sûr de figurer parmi les premiers dans la file d'attente permettant d'accéder aux bancs du public, dans la salle d'audience.

«Peu après que les poursuites aient été lancées hier, j'ai décidé de venir et de passer la nuit ici», a-t-il dit à l'AFP. «Je veux montrer mon soutien aux militants pro-démocratie».

Un petit groupe de partisans du gouvernement était également aux abords du tribunal pour crier leur soutien aux autorités.

«Punissez sévèrement les traîtres, appliquez la loi sur la sécurité et jetez-les derrière les barreaux», pouvait-on lire sur une banderole.

Les personnes inculpées dimanche représentent un spectre très large de l'opposition locale, avec d'anciens députés comme Claudia Mo, des universitaires comme Benny Tai, des avocats, des travailleurs sociaux et nombre de militants plus jeunes comme Joshua Wong, déjà détenu dans une autre affaire.

Les accusés étaient si nom-



breux que trois salles d'audience avaient été réservées. Après une brève comparution, l'audience a été déplacée à la fin de l'après-midi. Ils sont poursuivis en lien avec les primaires de l'opposition, auxquelles 600 000 personnes ont participé en juillet, dans l'optique de capitaliser sur l'immense popularité de la mobilisation de 2019 aux législatives de septembre – finalement reportées d'un an au prétexte du coronavirus.

Ces primaires avaient déclenché les foudres de la Chine qui les a présentées comme une «grave provocation», une tentative de paralyser le gouvernement de la ville, et a prévenu que la campagne pouvait relever de la «subversion» en vertu de la loi sur la sécurité nationale.

La plupart de ces candidats avaient par la suite été disqualifiés par les autorités.

Mais les détracteurs de Pékin estiment que sa position de rejet des primaires signifie au final que toute forme d'opposition est désormais illégale à Hong Kong.

«Toutes les voix importantes du mouvement pro-démocratie à Hong Kong sont désormais soit emprisonnées, soit en exil, soit inculpées pour subversion», a dénoncé dans un tweet la militante Sophie Mak.

Les 47 personnes avaient été arrêtées début janvier, lors d'un vaste coup de filet, et inculpés dimanche pour «complot en vue de commettre un acte de subversion». La subversion est avec la sécession, le terrorisme et la collusion avec les forces étrangères, un des quatre crimes visés par la loi sur la sécurité nationale que Pékin a imposée fin juin, et qui prévoit des peines de prison à vie.

M. M.



## Commentaire

Censure

Par Fouzia Mahmoudi

**A**ux États-Unis, l'inquiétude est aujourd'hui croissante face à la nouvelle censure qui grandit, dans les universités comme dans la sphère médiatique et artistique et culturelle, où plusieurs idées, orientations politiques ou même théories scientifiques sont tout simplement bannies du débat public et leurs auteurs ostracisés. Cette nouvelle censure américaine est d'autant plus surprenante aujourd'hui, que les États-Unis ont pendant plus de deux cents ans incarné la liberté d'expression à travers le monde entier. La liberté d'expression était jadis si chère aux Américains qu'ils en avaient même fait le premier droit du citoyen. Toutefois, choisissant de fermer les yeux sur cette nouvelle censure, qui vient des mouvements libéraux et démocrates, la nouvelle administration Biden, elle-même portée et élue par ses mouvements, s'est dite cette semaine être «profondément préoccupée» par «l'intolérance croissante» de la Russie envers la liberté d'expression, au sixième anniversaire de l'assassinat de l'opposant Boris Nemtsov, l'un des principaux détracteurs de Vladimir Poutine. «Ceux qui défendent leurs libertés et la démocratie en Russie continuent d'être la cible d'attaques et d'assassinats. Le peuple russe mérite mieux», a dénoncé le chef de la diplomatie américaine, Antony Blinken, dans un communiqué. Boris Nemtsov, qui jouait un rôle important dans l'opposition à Vladimir Poutine et avait été vice-Premier ministre à l'époque du président Boris Eltsine, a été abattu de quatre balles tirées à bout portant sur un pont à deux pas du Kremlin, le 27 février 2015. Il a, selon Washington, «consacré sa vie à la construction d'une Russie libre et démocratique». «Nous demeurons profondément préoccupés par l'intolérance croissante du gouvernement russe envers toute forme d'expression indépendante», a tancé le secrétaire d'État américain. Plusieurs milliers de Russes se sont rassemblés samedi dans le centre de Moscou en mémoire de Boris Nemtsov. Ce rassemblement intervient alors que le principal opposant au Kremlin, Alexei Navalny, a été transféré vers la colonie pénitentiaire où il doit purger une peine de deux ans et demi de détention pour une affaire de fraude dont il dénonce les motivations politiques. Navalny, qui est utilisé par Washington comme un épouvantail pour tenter de faire pression sur le Kremlin, oubliant que les problèmes s'accroissent aux États-Unis et que les 74 millions d'électeurs qui ont voté pour Donald Trump sont toujours là et que se sont eux que les démocrates et autres mouvements de gauche américains tentent de museler en leur refusant ou ôtant la parole. Joe Biden devrait ainsi commencer par assurer la liberté d'expression dans son propre pays, à l'université et dans les médias notamment, avant d'aller faire la morale à la Russie et au reste du monde.

F. M.

## Législatives au Salvador

### Bukele crie «victoire» après les premiers résultats

**L**e président du Salvador, Nayib Bukele, a d'ores et déjà clamé «victoire» aux élections législatives de dimanche, ses alliés arrivant en tête des premiers résultats portant sur environ 20 % des bulletins de vote.

«Victoire», a tweeté le jeune président âgé de 39 ans dimanche soir, avec une vidéo de feux d'artifice dans la capitale San Salvador.

Il a également tweeté un sondage réalisé à la sortie des urnes par la société costaricaine Cid Gallup, assurant que Nuevas Ideas, le parti qu'il a fondé et qui participait pour la première fois à un scrutin, avait obtenu une large majorité à l'Assemblée nationale avec plus de 67 % des voix. Les données techniques du sondage n'ont pas été précisées.

Ensemble, Nuevas Ideas et le parti de la Grande Alliance Nationale (Gana, centre droit) qui avait présenté M. Bukele à l'élection présidentielle en 2019 obtiennent plus de la moitié des voix, selon un premier décompte partiel publié dimanche soir par le Tribunal électoral suprême (TSE).

Si cette tendance se confirme, M. Bukele pourrait atteindre son objectif de contrôler le Parlement unicaméral auquel il a dû s'affronter durant les deux premières années de son mandat de cinq ans, non renouvelable. Les résultats définitifs devraient être connus durant la semaine, voire dans les quinze jours. Les nouveaux députés ne prendront leurs fonctions que le 1<sup>er</sup> mai.

Les premiers résultats semblent attribuer une position minoritaire aux deux partis d'opposition qui dominaient jusqu'alors le Parlement, à droite l'Alliance républicaine nationaliste (Arena) et à gauche le Front Farabundo Martí de Libération Nationale (FMLN, ex-guérilla marxiste).

Arena et FMLN ont dominé la vie politique au Salvador depuis les accords de paix de 1992 qui avaient mis fin à 12 ans de guerre civile.

Les bureaux de vote ont fermé leurs portes à 17h00 locales (23h00 GMT). La participation s'est établie à 51 %, a déclaré aux journalistes la présidente du TSE, Dora Martínez, jugeant ce taux positif en ces

temps de pandémie qui a imposé aux électeurs masques, gel hydroalcoolique et distance de sécurité.

Dix partis étaient en lice. Les électeurs devaient choisir 84 députés ainsi que 262 maires et 20 députés au Parlement centroméricain (Parlacen, une assemblée d'intégration régionale), tous élus pour trois ans.

Des retards dans l'ouverture de bureaux de vote ont suscité la colère de M. Bukele qui a accusé sur Twitter le TSE de «corruption et d'incompétence» puis dénoncé, lors d'une conférence de presse, des «irrégularités non intentionnelles et également intentionnelles».

Après une campagne marquée par des violences et la mort de deux militants du FMLN, des manifestations ont eu lieu en soirée, mais le scrutin s'est déroulé calmement, sous l'œil de quelque 40 000 membres des forces de sécurité et d'observateurs internationaux.

«Le vote s'est déroulé dans le calme», a assuré, dimanche à la mi-journée, Maria Eugenia Vidal, qui a dirigé la mission d'observateurs du TSE, Dora Martínez, jugeant ce taux positif en ces





## Basket-ball/Début de la Super-Division La FABB propose le 17 avril pour la reprise, les clubs divisés

LA FÉDÉRATION algérienne de basket-ball (FABB) a proposé aux présidents des clubs de la Super-Division, réunis dimanche à Alger, la date du 17 avril pour débiter la nouvelle saison et une formule de compétition composée de quatre poules de cinq équipes chacune. A l'issue de cette troisième réunion entre la FABB et les clubs de la Super-Division, aucune décision finale dans l'optique d'une reprise de la compétition n'a été trouvée, puisqu'une partie des clubs souhaite reprendre le championnat, alors que l'autre partie, minée par des problèmes financiers et la fronde des joueurs, opte plutôt pour une nouvelle saison blanche. Face à cette impasse, le président sortant de la FABB, Rabah Bouarifi, a indiqué que son instance allait adresser un courrier officiel aux clubs, afin de confirmer leur engagement pour le démarrage de la saison avec cette formule de compétition inédite, répartissant les 20 clubs de la Super-Division en quatre groupes, afin de garantir une quinzaine de matchs pour chaque équipe. « Cette compétition n'est pas un championnat classique. C'est une compétition qui va se dérouler d'une manière à permettre aux joueurs de reprendre l'activité sportive. Il n'y aura pas de sanctions pour les clubs qui déclarent forfait », a-t-il assuré. Afin de venir en aide aux clubs enlignés dans des problèmes financiers, le président de la FABB, candidat à un nouveau mandat olympique à la tête de l'instance fédérale, a indiqué avoir saisi le ministère de la Jeunesse et des Sports pour apporter « une aide d'un million et demi de dinars à chaque club afin que la nouvelle saison puisse démarrer ».

### Réunion entre présidents de club samedi prochain

Divisés sur une éventuelle reprise de la compétition, les présidents de club ont convenu de se réunir samedi prochain à Bordj Bou Arréridj pour prendre une décision collective qui arrange toutes les parties. Le président de Rouiba CB, Halim Timezouert, a déploré « la gestion du basket en Algérie », mais opte pour une reprise du championnat « afin de sauver ce qui reste et permettre aux joueurs de rester compétitifs en vue des prochaines saisons ». « Nous traversons une situation de crise due à la situation sanitaire, mais nous devons trouver des solutions à l'image de nos voisins tunisiens et marocains, qui ont repris la compétition malgré les difficultés financières », a-t-il déclaré. Dans le même sillage, le président de l'USM Alger, Abdelhamid Khebaz, a proposé d'organiser des réunions de sensibilisation avec les joueurs afin de les convaincre à reprendre la compétition. « Les joueurs sont les premiers concernés par cette reprise. Ils n'ont pas perçu leurs indemnités depuis plus d'un an, mais ils sont d'accord pour reprendre le championnat, si on leur accorde plus de considération », a-t-il assuré. De son côté, le président de l'US Sétif, Abdeslam Djerroudi, a estimé qu'« une reprise de la compétition avec une formule qui s'étalera sur quatre mois, va amplifier les problèmes financiers des clubs ». « Je suis partisan de reculer pour mieux sauter. Je pense qu'il faut faire l'impasse sur cette saison afin de reprendre en septembre prochain avec une meilleure visibilité et une stratégie bien définie », a-t-il déclaré. La FABB avait décrété, en juillet dernier, une saison blanche pour 2019-2020, « sans titre, ni accession et relégation », trois mois et demi après la suspension des compétitions en raison de la pandémie de nouveau coronavirus.

### Judo/GP de Tachkent

## La sélection nationale ralliera l'Ouzbékistan à partir de Tunis

LA SÉLECTION nationale (messieurs/dames) de judo ralliera l'Ouzbékistan à partir de Tunis, après y avoir effectué un dernier stage de préparation en prévision du Grand Prix de Tachkent qu'elle disputera du 5 au 7 mars, a indiqué, samedi soir, la Fédération algérienne de la discipline (FAJ). « Ce stage sera d'une durée de trois jours et sera jumelé avec celui de la sélection tunisienne », a précisé l'instance fédérale, ajoutant avoir choisi ce plan de vol, transitant par Tunis, à cause de la pandémie de coronavirus qui continue à perturber le trafic aérien. Selon le Directeur technique national (DTN) de la FAJ, Salim Boutebcha, cinq judokas (2 messieurs et 3 dames) représenteront l'Algérie à ce Grand Prix de Tachkent. Il s'agit de Fethi Nourine et Benamadi, Abderrahmane, respectivement chez les -73 kg et -90 kg (messieurs), ainsi que d'Amina Belkadi (-63 kg), Kaouther Ouallal (-78 kg) et Sonia Asselah (+78) chez

les dames. Les 5 représentants algériens prendront part à cette compétition avec l'objectif d'aller le plus loin possible, ce qui leur permettra de récolter un maximum de points et de conforter ainsi leur classement olympique.

LE CR BELOUIDZAD s'est incliné lourdement dimanche soir face aux Sud-Africains de Mamelodi Sundowns 1-5 (mi-temps : 1-1), en match disputé au stade de Dar Es-Salaam (Tanzanie), dans le cadre de la 2<sup>e</sup> journée (Gr.B) de la phase de poules de la Ligue des champions d'Afrique de football. Les Sud-Africains ont démarré le match tambour battant, en obtenant un penalty dès la 4<sup>e</sup> minute de jeu, transformé par Themba Zwane. Le défenseur du Chabab, Chouaïb Keddad, a repoussé de la main une balle qui se dirigeait vers les filets. L'arbitre malien Boubou Traoré n'a pas hésité à siffler la sentence tout en expulsant le joueur. Réduit à dix, le CRB est parvenu tout de même à remettre les pendules à l'heure peu avant la pause, contre le cours de jeu, grâce à Amir

# Coupe de la Ligue Le CRB, le MCA, l'ESS et la JSK exempts du tour préliminaire

■ Les quatre clubs qui disputent les deux compétitions africaines interclubs ont été exemptés du tour préliminaire de la Coupe de la Ligue professionnelle, dont le début est prévu à la fin de la phase aller du championnat, selon la Fédération algérienne de football (FAF).



La JSK ainsi que les autres clubs «africains» débiteront à partir des huitièmes de finale

Par Mahfoud M.

« Les quatre clubs engagés en Coupes africaines et classés premiers du championnat lors de la saison 2019-2020, mais également confrontés à l'accumulation de matchs en retard, en l'occurrence le CR Belouizdad, le MC Alger, l'ES Sétif et la JS Kabylie, sont exemptés du tour préliminaire dans le cadre d'un accompagnement de ces représentants du football algérien », a indiqué l'instance fédérale sur son site officiel. La décision a été prise dimanche, lors de la session ordinaire du Bureau fédéral de la FAF, tenue au siège de l'instance à Alger, sous la présidence de Kheïreddine Zetchi. La Coupe de la Ligue professionnelle 2021 a fait l'objet d'un exposé de la part du président de la Ligue de football professionnel (LFP),

Abdelkrim Medouar, qui a présenté les modalités de son organisation et de son déroulement.

« Deux variantes ont été proposées aux membres du Bureau fédéral qui ont opté pour le système à 20 clubs (professionnels, ndlr). Cette compétition démarre dès la fin de la phase aller et après le mercato (la fin du mercato est fixée au 11 avril, ndlr). Huit clubs sur les 16 restants seront tirés au sort pour disputer un tour préliminaire qui permettra la qualification de quatre équipes. Les quatre clubs qualifiés auxquels s'ajouteront les quatre exemptés ainsi que les huit restants disputeront les huitièmes de finale après un tirage au sort », explique la FAF.

L'instance fédérale précise que « les tours suivants seront disputés de manière classique avec un quart de finale, des demi-finales et une finale, soit un total de 4 à 5 rencontres à dispu-

ter par un club pour atteindre l'ultime stade. Le premier club tiré au sort recevra sur son terrain et à huis clos ». Lors de la session ordinaire tenue le 26 janvier dernier, le Bureau fédéral de la FAF avait décidé d'annuler l'édition 2021 de la Coupe d'Algérie, pour être remplacée par la Coupe de la Ligue professionnelle, en raison notamment de la situation sanitaire liée au Covid-19. La dernière édition de la Coupe de la Ligue avait été disputée en 2000 et remportée par le CR Belouizdad. Cette compétition remplace la Coupe d'Algérie qui ne pourra pas être programmée en raison de la non-reprise de la majorité des divisions inférieures, qui ont pour habitude de participer à cette compétition. Le vainqueur de la Coupe de la Ligue participera à la prochaine édition de la Coupe de la CAF en compagnie du troisième de la Ligue I. M. M.

### Ligue des champions

## Le CRB étrillé par les Mamelodi Sundowns

Sayoud, d'une balle piquée (45<sup>e</sup>). En seconde période, Mamelodi Sundowns a fait cavalier seul en reprenant d'abord l'avantage grâce à une reprise de tête de Peter Shalulle (48<sup>e</sup>), avant que Themba Zwane ne récidive pour corser l'addition (67<sup>e</sup>).

Durant le dernier quart d'heure, le tenant du trophée en 2016 a donné plus d'ampleur à sa victoire en ajoutant deux buts par l'entremise, respectivement, de Lebohang Maboe (75<sup>e</sup>) et Kermit Erasmus (89<sup>e</sup>). Il s'agit de la première défaite pour le CRB depuis le début de la saison, toutes compétitions confondues. Cette rencontre devait se jouer mardi dernier à Alger, mais a été reportée et décalée suite à la demande formulée par le club algérois et transmise par la Fédération algérienne (FAF) à la

Confédération africaine, en raison des risques de contamination au variant sud-africain de coronavirus. L'Afrique du Sud traverse en effet une deuxième vague de coronavirus, largement causée par un variant local, réputé plus contagieux. Dans l'autre match de cette poule, le TP Mazembe (RD Congo) est allé tenir en échec, mercredi à Khartoum, les Soundanais d'Al-Hilal (0-0). Lors de la 1<sup>re</sup> journée disputée le week-end du 12-13 février, le CRB a décroché un précieux nul en déplacement à Lubumbashi face au TP Mazembe (0-0), alors que Mamelodi Sundowns s'est imposé à domicile contre Al-Hilal (2-0).

Le champion d'Algérie sortant recevra les Soundanais d'Al-Hilal, vendredi au stade du 5-Juillet.

# LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

<http://www.lejourdalgerie.com>

Tizi Ouzou

## Plus de 220 000 habitants vivent dans des «zones d'ombre»

LES AUTORITÉS de la wilaya de Tizi Ouzou ont recensé 228 968 habitants vivant dans des zones d'ombre réparties à travers les 48 des 67 communes que compte la wilaya. Il s'agit des régions issues des communes de M'Kira, Tizirt, Mizrana, Ifiissen, Timizart, Tizi N'tlatha, Ouadhias, Ait Bouadou, Ait Yahia, Ain El Hammam, Akbil, Azazga, Fréha, Ifigha, Yakourène, Zekri, Aghribs, Ait Chaffaa, Akerrou, Azeffoune, Iboudrarène, Yatafène, Assi Youssef, Boghni, Bounouh, Mechtras, Ait Yahia Moussa, Draa El Mizan, Frikat, Iferhounène, Illitène, Imsouhal, Ait Agouacha, Irdjen, Larbaa

Nath Irathen, Matkaas, Boudjima, Makouda, Ait Kheilli, Mekla, Souamaa et Ait Toudert.

La commune de Frikat, avec 17 villages englobant 43 602 habitants, est celle qui compte le plus de population des zones d'ombre, suivie de Mekla (18 570), Illitène (16 610), Makouda (14 190), Iferhounène (9 370), Ait Yahia Moussa (9 254), Yakourène (8 456) et Azeffoune (8 100).

Les autorités ont inscrit 1 179 opérations de développement de ces zones d'ombre, pour une autorisation de programme d'un montant global de 10 milliards de dinars.

Hamid Messir

## Démantèlement d'un atelier clandestin de tabac à chiquer

UN ATELIER clandestin de fabrication de tabac à chiquer a été démantelé le mois dernier par les éléments de la Gendarmerie nationale à Tizi Ouzou. Selon les indications fournies par la cellule de communication du groupement territorial de Tizi Ouzou de la gendarmerie, c'est lors d'une perquisition au domicile du mis en cause qu'une quantité de 6 kg de tabac à chiquer, emballée dans 190 sachets destinés à la vente, 2 autres kilos de tabac à chiquer de fabrication tradition-

nelle et 51 kg de cendres d'origine végétale, ont été découverts. Les gendarmes ont également saisi plus de 15 millions de dinars et 7 690 euros provenant de la vente illicite du tabac à chiquer fabriqué clandestinement. Une procédure judiciaire a été entamée à l'encontre du mis en cause pour exercice d'une activité sans registre du commerce, trafic des produits de consommation humaine et détention de monnaie étrangère sans autorisation.

H. M.

Direction générale des Impôts

## Prorogation du délai des déclarations fiscales au 20 mars

LA DIRECTION générale des Impôts a annoncé, dans un communiqué, la prorogation du délai de souscription des déclarations fiscales du mois de janvier 2021 au 20 mars prochain. «L'administration fiscale porte à la connaissance des opérateurs économiques que le délai de souscription de la déclaration fiscale série G50 relative au mois de janvier 2021 et les déclarations définitives au titre de l'Impôt forfaitaire unique, séries Gn 12 bis et Gn 12 ter, est prorogé, à titre exceptionnel, jusqu'au 20 mars 2021», précise la même source sur son site web. Aussi, la DGI a invité les contribuables concer-

nés, à l'avenir, à prendre leurs dispositions pour souscrire leurs déclarations fiscales dans les délais légaux. L'Administration fiscale rappelle, en outre, que des mesures de facilitations sont prévues au profit des contribuables présentant des difficultés financières avérées, pour s'acquitter de leurs obligations fiscales. Ces facilitations portent notamment sur la possibilité d'octroi d'un calendrier de paiement, tenant compte des capacités financières des contribuables, la faculté de souscrire au dispositif de rééchelonnement de la dette fiscale pour les entreprises confrontées à des difficultés financières.

Y. N.

France

## Nicolas Sarkozy condamné à 3 ans de prison dont un an ferme

L'ANCIEN président français, Nicolas Sarkozy, au pouvoir de 2007 à 2012, a été condamné, hier, à trois ans de prison dont un an ferme pour corruption et trafic d'influence, devenant le deuxième chef d'Etat condamné sous la V<sup>e</sup> République après Jacques Chirac en 2011. M. Sarkozy, qui était présent à l'audience dans ce procès de l'affaire dite «des écoutes», n'ira toutefois pas en prison, aucun mandat de dépôt n'ayant été requis, et les peines de moins de deux ans étant systématiquement aménagées en France. Le tribunal correctionnel a estimé

qu'un «pacte de corruption» avait été conclu entre l'ex-président aujourd'hui âgé de 66 ans, son avocat M<sup>r</sup> Thierry Herzog et l'ancien haut magistrat Gilbert Azibert, ses deux co-accusés également condamnés à trois ans de prison dont un ferme. Le 8 décembre, le Parquet national financier (PNF) avait requis contre Nicolas Sarkozy quatre ans d'emprisonnement dont deux ferme, en estimant que l'image présidentielle avait été «abîmée» par cette affaire aux «effets dévastateurs». M. Sarkozy était accusé d'avoir tenté d'obtenir en 2014, par l'en-

## L'ex-président français Sarkozy condamné à de la prison ferme dans l'affaire Des écoutes



Djalou@hotmail.com

APW de Béjaïa

## Le groupe des élus RCD veut l'organisation d'une session spéciale

■ Le groupe RCD à l'APW de Béjaïa a saisi, ces derniers jours, le président de l'APW en vue d'organiser une session extraordinaire afin de discuter de la situation socio-économique peu reluisante de la wilaya, trouver des solutions et relancer les projets porteurs de richesse non concrétisés.

Par H. Cherfa

Les auteurs de la déclaration estiment que la situation socio-économique de la wilaya «ne cesse de s'aggraver», d'où, selon eux, la nécessité d'organiser une session extraordinaire afin de «trouver ensemble une solution et surtout de situer les responsabilités». Pour les élus du RCD, «notre wilaya subit depuis plusieurs décennies un blocage économique sévère, digne d'un embargo». Cette situation est expliquée par les élus de Mohcine Bellabes par l'arrêt ou le manque de concrétisation de plusieurs grands projets annoncés en grande pompe les années passées. «Tous les

secteurs stratégiques et créateurs de richesses sont en stase», a-t-on souligné. Et de mentionner un bon nombre de ces projets, dont «le tronçon autoroutier Oued-Ghir/Béjaïa qui est bloqué faute d'argent, les zones industrielles (Zone mixte Fenaïa/El Kseur, Seddouk et Boudjellil) qui sont dans un état d'arrêt inexplicable et qui défie toute logique économique». A ce sujet, on cite les zones d'expansion touristique (ZET) ainsi que le tourisme de montagne qui, de leurs avis, sont «des points qui n'intéressent aucun responsable». Ils invoquent par ailleurs, le Centre anti-cancer (CAC) d'Amizour qui patine à

cause d'une opposition inexplicable. Un projet qui ne cesse de faire parler de lui. Pour le groupe des élus locaux RCD, il y a aussi le «très faible quota de logements sociaux et dans le cadre rural par rapport aux besoins exprimés, les établissements hospitaliers à l'instar de ceux de Souk El-Tennine, Oued-Ghir et de Tazmalt, qui ne sont toujours pas livrés ou fermés, la modernisation du chemin de fer qui date de 1889 et qui n'a connu aucune modification à ce jour». Les fermetures récurrentes des routes qui pénalisent les citoyens figurent également sur la liste des points qui semblent tenir à cœur ces élus locaux.

H. C.

Tribunal de Sidi M'hamed

## Le procès de l'ancien wali de Blida, Mustapha Layadhi, reporté au 15 mars

LE PÔLE pénal économique et financier près le tribunal de Sidi M'hamed a reporté hier au 15 mars le procès de l'ancien wali de Blida, Mustapha Layadhi, poursuivi avec ses coaccusés dans une affaire de corruption et d'abus de fonction. Le report vise à permettre la compulsation du dossier et la comparution de tous les accusés (en liberté) dans cette affaire. L'ancien wali de Blida, Mustapha Layadhi, avait été limogé en août 2018 suite à la crise provoquée par l'épidémie de choléra qui avait

alors frappé la région. Il est poursuivi notamment pour dilapidation de deniers publics, abus de fonction et octroi d'avantages injustifiés à un tiers. Parmi les indus bénéficiaires figurent les propriétaires de l'entreprise «Attia Electronics» qui se sont vu accorder de gré à gré des privilèges incessibles pendant 30 ans et ont bénéficié d'avantages injustifiés lors de la passation de marchés en usant de l'influence d'agents de différentes instances.

K. L.